

# CITÉ DE LA VOILE ÉRIC TABARLY



## Projet « Silence, on tourne !...autour du monde »

FICHE D'INSCRIPTION A RENVoyer IMPERATIVEMENT AVANT LE 31/01/2012 A  
[documentation@citevoile-tabarly.com](mailto:documentation@citevoile-tabarly.com)

### Porteurs du projet :

Établissement (Nom, adresse...) :

Nom(s) et qualité du (des) porteur(s) de projet :

Nom(s) et qualité du (des) personnes impliquées :

Courriel :

### Niveaux/classes/groupes d'élèves concernés et nombre d'élèves impliqués:

### Activités des élèves, bref descriptif du projet pédagogique

### Droits à l'image – Droits de diffusion

A noter que les établissements scolaires participants s'engagent à être en règle concernant les droits à l'image des personnes ou des lieux éventuellement photographiés ou filmés. La musique utilisée devra être libre de droits.

Le,

Nom du chef d'établissement :

# CITÉ DE LA VOILE ÉRIC TABARLY



## Charte des participants au concours de film d'animation « Silence, on tourne ! ... autour du monde »

### 1. Le projet scolaire

La Cité de la Voile Eric Tabarly en lien avec l'Inspection Académique et le CDDP du Morbihan propose un concours de film d'animation autour du thème des tours du monde à la voile.

### 2. Le public concerné

Ce concours est proposé aux élèves des classes de maternelle, primaire et collège de l'Académie de Rennes.

Une animation pédagogique départementale (Morbihan uniquement) de 9 heures est proposée aux enseignants du 1er degré afin de les former et les accompagner sur le projet.

### 3. Les objectifs pédagogiques

La création d'un film d'animation en milieu scolaire permet :

- l'éducation à la lecture d'images ;
- de promouvoir la création artistique en milieu scolaire en incitant les élèves à « produire » des images et du texte sous des formes nouvelles ;
- des échanges entre élèves sur les thèmes abordés lors de la mise en œuvre du projet ;
- la valorisation des réalisations par une diffusion à la Cité de la Voile Eric Tabarly.

### 4. Nature du concours

Le film d'animation a pour thème « les tours du monde à la voile ».

La durée doit être comprise entre **2 et 5 mn.**

Les films seront réalisés dans un format numérique largement répandu (type .avi - .mpeg etc) et une **copie** rendue sur un DVD-Rom ou CD-Rom.

Les classes participantes aux projets réaliseront ce film avec leur enseignant ou dans le cadre de **l'accompagnement éducatif** (temps périscolaire).

Il est laissé libre choix sur le scénario, l'histoire, la réalisation de l'œuvre. Le film doit comporter un titre et un générique de fin. Les images doivent être en mouvement. L'originalité de l'œuvre, la qualité du scénario, du récit et l'expression langagière seront prises en compte par le jury. La musique utilisée devra être libre de droits.

## 5. Déroulé du projet

L'inscription au projet aura lieu du 2 septembre 2011 au **31 janvier 2012**.

Une copie du film devra être remise avant le **2 avril 2012** à la Cité de la Voile Eric Tabarly au centre de documentation [documentation@citevoile-tabarly.com](mailto:documentation@citevoile-tabarly.com) ou par courrier postal à l'adresse ci-dessous, en mentionnant bien le nom du projet, la classe, l'établissement et le contact de l'enseignant référent.

**Cité de la voile Eric Tabarly**  
**Centre de documentation**  
**Concours Film Animation**  
**BSM Keroman**  
**56100 LORIENT**

La communication de la décision du jury aura lieu le **23 avril 2012**.

Tous les films terminés et validés par le jury feront l'objet d'une diffusion par la Cité de la Voile Eric Tabarly.

Les 4 classes dont le projet aura été distingué par le jury participeront à une journée rencontre le 5 juin 2012 à la Cité de la Voile.

A noter, le transport aller-retour à la Cité de la Voile restera à la charge des établissements.

### **Conditions de participation**

La fiche d'inscription doit être visée avant d'être renvoyée par courriel à [documentation@citevoile-tabarly.com](mailto:documentation@citevoile-tabarly.com) ou par la poste au Centre de documentation de la Cité de la voile (adresse ci-dessous)

**Cité de la voile Eric Tabarly**  
**Centre de documentation**  
**Concours Film Animation**  
**BSM Keroman**  
**56100 LORIENT**

A noter que les établissements scolaires participants s'engagent à être en règle concernant les droits à l'image des personnes ou des lieux éventuellement photographiés ou filmés. La musique utilisée devra être libre de droits.